

Sananès : « L'épisode du CPE est dans toutes les têtes »

BERNARD SANANÈS, le président du cabinet d'études d'Elabe analyse les conséquences politiques et sociales d'un retrait par le gouvernement du texte El Khomri

Le gouvernement répète qu'il ne va pas retirer le texte et qu'il ne cédera pas. Est-ce qu'il y a des éléments qui peuvent faire penser le contraire ?

Aujourd'hui, le gouvernement assure que cette option n'est pas envisagée, mais le scénario du retrait n'en reste pas moins plausible parce qu'il est extrêmement affaibli dans l'opinion publique. L'exécutif a perdu plusieurs batailles. La première, c'est que son projet de loi Travail n'est pas soutenu par les Français. Depuis le début, le texte est apparu comme déséquilibré entre une grande flexibilité donnée aux employeurs et une moindre sécurité envers les salariés ; mais aussi parce que le gouvernement a eu du mal à démontrer l'opportunité de ce texte en termes de créations d'emplois. La deuxième bataille perdue se situe sur le terrain politique : sans majorité assurée, l'exécutif a eu recours au 49.3. Enfin, la troisième bataille est celle qui se joue en ce moment sur les piquets de grève : elle concerne l'autorité. Et on voit bien qu'en la matière, ce n'est pas gagné. Dans ce contexte, forcément, l'épisode du contrat première embauche, le CPE, est dans toutes les têtes. Le gouverne-

ment Villepin et Jacques Chirac avaient plié devant la pression de la rue, alors même que les formes de revendications étaient différentes de celles que l'on connaît aujourd'hui et que l'opinion des Français était plus équilibrée.

Est-ce que le gouvernement peut annoncer purement et simplement le retrait de la loi comme le demandent ses opposants ?

C'est effectivement très compliqué même si la question se pose. S'il retirait le texte, il transformerait sa défaite en déroute. Et il alimenterait la critique de ceux qui le taxent d'impuissance politique. Une autre manière d'en sortir serait d'essayer d'isoler la CGT en ramenant FO dans l'adhésion. Cela pourrait passer par des modifications substantielles au projet, sur l'article 2.

S'il y avait ce recul, quelles seraient les conséquences sur la fin du quinquennat ?

Le gouvernement a de toute façon perdu la bataille sur le texte El Khomri, mais cela affaiblirait encore le discours de l'exécutif et notamment de François Hollande depuis quelques semaines qui affirme « je continue tous les efforts pour inverser la courbe du chômage ». Cela mettrait à mal la stratégie du Président qui est de gouverner jusqu'au bout, afin de repousser à plus tard la question de sa candidature à un second mandat. Privé de l'atout de la loi Travail, le gouvernement aura du mal à mettre à son crédit l'amélioration de la situation économique. Dans cette affaire, même s'il est plus en retrait médiatiquement, François Hollande a autant à y perdre que Manuel Valls. Car s'il se représente, et que le projet est retiré, inmanquablement, la question lui sera posée : « Pourquoi serez-vous plus en capacité de réformer le marché du travail au cours d'un second mandat ? ». Quant à Manuel Valls, ce sera sa marque sur son volontarisme et sa capacité à réformer qui seraient encore mises à mal.

En quoi les cartes de l'échiquier politique seraient-elles rebattues ?

La gauche de la gauche serait confortée dans sa capacité à mobiliser autour de candidatures alternatives, et sur la nécessité d'une primaire. A droite, ce retrait ferait réfléchir sur la conduite du projet et la façon de faire les réformes. La droite ne pourra pas s'en tenir à un discours sur le thème « il faut faire ceci ou cela », mais expliquer comment elle s'y prendra, avec quelle méthode de gouvernance, elle réformera le pays.

Interview Fanny Guinochet

@fannyguinochet 



DR

Bernard Sananès : « Une manière d'en sortir serait d'essayer d'isoler la CGT en ramenant FO dans l'adhésion. Cela pourrait passer par des modifications substantielles au projet, sur l'article 2. »